

S'engager ensemble

Point **COG**

PRÉSENTATION  
DE LA COG 2023-2027

INC branche famille 9 novembre 2023



## Axe 1

Développer des services  
attentionnés tout au long des  
parcours de vie



# FICHE 1 – Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leur famille dans le cadre du service public de la petite enfance (1/2)

Garantir aux parents un égal accès à l'information et une offre d'orientation et d'accompagnement, tenant compte de leurs besoins et de ceux de leurs enfants

- Adresser à tous les futurs et jeunes parents **une information modélisée et individualisée sur leurs droits et démarches**
- **Faciliter la mise en relation entre les parents et les modes d'accueil** et éclairer le choix des familles grâce au site public monenfant.fr et aux relais petite enfance
- **Mettre à disposition des données et outils** adaptables aux besoins des partenaires locaux

Développer et pérenniser des places pour garantir aux familles une offre en tout point du territoire

- Participer aux travaux de la filière visant à **lutter contre la pénurie des professionnels de la petite enfance**
- Renforcer l'accompagnement des Caf et adapter leurs modalités de financement des modes d'accueil en vue de **pérenniser le parc existant et l'adapter aux enjeux de la transition écologique**
- Définir des objectifs de contractualisation entre les caf et les collectivités territoriales permettant d'**atteindre sur tous les territoires un taux cible de couverture des besoins** en mode de garde en contrepartie de financements bonifiés

## EN BREF:

- 59 000 places financées en investissement
- + 35 000 nouvelles places PSU (nettes)
- 238M€ en 2027 pour accompagner les revalorisations salariales
- + 300M€ pour les bonus territoire Ctg pour renforcer le partenariat avec les collectivités
- Evolution des RPE et + 445 Etp d'animateurs

# FICHE 1 – Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leur famille dans le cadre du service public de la petite enfance (2/2)

## Favoriser l'accès réel de tous les enfants aux modes d'accueil

- Renforcer l'**accessibilité financière** des modes d'accueil individuel
- Renforcer l'**accessibilité financière et réelle** des modes d'accueil collectif
- **Diversifier la nature des solutions d'accueil** proposées pour tous les enfants

## Accompagner et contrôler les modes d'accueil afin de garantir au sein de chacun d'entre eux une offre de qualité conforme aux exigences de la Charte d'accueil du jeune enfant

- Renforcer l'action des Caf en faveur de la qualité des pratiques en accueil collectif et individuel
- Consolider l'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel

### EN BREF:

- 120M€ sur le renforcement de la qualité d'accueil
- Réforme du CMG emploi direct pour limiter le reste à charge des familles
- Evolution du site monenfant.fr
- Renforcement des procédures de contrôle (intégrant des sanctions graduées et le contrôle des MC Paje)

# FICHE 2 – Réduire les inégalités d'accès des enfants et des adolescents aux activités péri et extrascolaires pour favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et l'épanouissement des enfants

## Soutenir le maintien et le développement des accueils péri et extrascolaires relevant des ACM et accueils de jeunes

- Accompagner le **développement de l'offre ACM** dans le cadre des CTG notamment dans les territoires les plus vulnérables
- Pérenniser le **fonds d'investissement national pour les ACM** en valorisant le développement durable
- **Simplifier les financements**

## Renforcer l'accessibilité financière et l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs

- Généraliser le **complément inclusif en accueil collectif de mineur (ACM)**
- Faciliter l'**accès des enfants et adolescents issus de familles modestes**

## Favoriser les départs en vacances en séjours collectifs

- Favoriser le **départ en vacances** des enfants et des adolescents
- **Participer à la mise en place d'un Pass Colo**

## Accompagner la qualité des projets pédagogiques des structures

- **Accompagner les projets d'accueil** prenant en compte des enjeux de développement durable
- **Soutenir les acteurs de proximité pour développer des activités de loisirs** en priorisant les publics les plus éloignés de ces pratiques

### EN BREF:

- Dégel du bonus territoire Ctg Alsh pour financer + 11,6% de nouvelles heures d'accueil
- bonus inclusion handicap pour les alsh (36M€)
- Simplification des modalités de financement (pause méridienne) et maintien du dispositif d'investissement dans les Alsh
- Pass Colo pour les enfants de 11 ans (financement Etat, gestion via Vacaf)

## FICHE 3 – Favoriser l'autonomie et l'accès aux droits des adolescents et des jeunes adultes

### Structurer et développer une offre d'accompagnement et d'information adaptée aux besoins des adolescents et des jeunes

- Poursuivre et améliorer la **couverture territoriale de la PS jeunes**
- Renforcer le soutien en direction des lieux « ressources » pour les jeunes via **l'accompagnement et le développement des points accueil écoute jeunes (Paej)**
- **Renforcer l'éducation aux médias et à l'usage du numérique** pour les adolescents et les jeunes via les Pdn jeunesse

### Renforcer et accompagner la prise d'autonomie des jeunes via l'accès au logement et l'engagement citoyen

- Poursuivre le soutien au **développement des Foyers de jeunes travailleurs** en cohérence avec la trajectoire de l'Etat en matière de résidences sociales
- Poursuivre le soutien financier aux **dispositifs innovants de logement des jeunes** en particulier pour les étudiants et les apprentis via le fonds publics et territoires (Fpt)
- **Faciliter l'accès au Bafa** dans le cadre de l'engagement citoyen/insertion professionnelle

### Favoriser l'accès aux droits et aux services

- Développer une **démarche « parcours Jeune » s'appuyant sur un parcours "généraliste" et un parcours attentionné à destination des jeunes monoparents et des jeunes sortants de l'Ase**

#### EN BREF:

- + 410 animateurs au titre de la PS jeunes
- Création d'une prestation de service pour les Paej (8M€ à horizon 2027)
- + 3070 places nouvelles en Fjt et revalorisation de la Ps
- Doublement et rénovation de l'aide nationale Bafa
- Déploiement d'un « parcours jeunes » avec la Cnam

# FICHE 4 – Soutenir les parents, en couple, seuls ou séparés, dans l'exercice de leur parentalité de la naissance à l'adolescence

Soutenir les parents dès l'arrivée de l'enfant par une action coordonnée avec le futur service universel d'accueil du jeune enfant et la démarche « 1000 premiers jours »

- Développer les **Laep** sur les territoires
- Généraliser les offres de service du **parcours « naissance »**

Renforcer l'accompagnement de la séparation auprès des deux parents

- Renforcer les offres visant à **apaiser les conflits et maintenir le lien parents-enfants**
- Mettre en œuvre le **partage du CMG en cas de garde alternée**
- Elaborer d'une **offre de service dédiée au parent n'ayant pas la résidence principale** de l'enfant et débiteur d'une pension alimentaire
- Elaborer une **offre spécifique pour les victimes et les auteurs de violences conjugales**, en appui des partenaires spécialisés

Favoriser l'accès des parents à une offre de soutien à la parentalité de proximité

- Développer des **lieux ressources parentalité** du type « espaces parents »
- Expérimenter une **offre d'accompagnement individuel**
- Renforcer la visibilité et la structuration de l'**offre parentalité**

Lutter contre la pauvreté des familles monoparentales par un élargissement et une simplification de l'accès aux prestations et services de la Branche

- Déployer l'**approche populationnelle auprès des familles monoparentales**
- Elargir et simplifier l'**accès au service public des pensions alimentaires**

Innover et diversifier les actions de soutien à la parentalité notamment pour les parents d'adolescents

- Soutenir une palette d'**offres de services avec des axes prioritaires** adaptés aux besoins des familles notamment pour les parents d'adolescents
- Renforcer la visibilité de l'ensemble des offres et dispositifs permettant le **répit parental et familial**

## EN BREF:

- Développement des lieux ressources parentalité
- + 13,5% d'offre d'accueil en lieux d'accueil enfants parents
- + 119 médiateurs familiaux
- Géolocalisation de toutes les actions de soutien à la parentalité sur [monenfant.fr](http://monenfant.fr)
- + 10 points de taux de recouvrement des impayés de Pension alimentaire

# FICHE 5 – Soutenir les outre-mer dans la dynamique de développement de leurs équipements et dispositifs à destination des familles

## Soutenir les partenaires et garantir la pérennité des offres de services existantes

- Favoriser la construction et la structuration de **réseaux locaux d'opérateurs partenaires de service**
- Développer le **soutien aux structures en difficulté**

## Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs d'intervention innovants pour soutenir les porteurs de projet ou pallier leur absence

- Organiser l'**expérimentation** comme cadre possible de l'action des Caf pour permettre une adaptation au plus proche des réalités locales
- Soutenir la possibilité d'expérimenter des projets visant l'amélioration de l'accès aux droits et aux services

## Favoriser la professionnalisation des gestionnaires d'équipements et de leurs équipes

- Renforcer le **repérage et l'analyse des besoins en matière de formation**
- Promouvoir les filières de formation et contribuer aux projets et actions de soutien métier des gestionnaires et professionnels
- Favoriser par une aide financière et d'ingénierie l'acquisition et l'utilisation d'**outils de gestion spécifiques** aux domaines d'activité de la Branche

## Lever les entraves à l'éclosion des projets et services en adaptant le cadre technique

- Favoriser la **soutenabilité des projets et le fonctionnement des services aux familles**
- Soutenir l'**émergence des projets** par l'adaptation si nécessaire des mécanismes financiers de soutien au fonctionnement des services
- Apporter une **aide à l'ingénierie de montage des projets** et de mobilisation des dispositifs d'aide européens
- Soutenir la contribution des Caf aux **politiques locales du logement**

### EN BREF:

- renforcement de l'action des têtes de réseaux partenaires des Caf dans les outre-mer dans les conventions de partenariats
- Fourniture de diagnostics territoriaux des besoins en matière de construction de filières de formation
- Développement de 50 nouveaux centres sociaux en Outre-mer et 4000 solutions d'accueil



# FICHE 6 – Favoriser l'accès et le maintien dans le logement notamment des allocataires les plus fragiles

## Prévenir les expulsions et impayés locatifs

- Renforcer l'information en faveur des bailleurs et allocataires afin de favoriser les **signalements précoces d'impayés de loyer** en partenariat avec les acteurs de prévention et de traitement des impayés
- Optimiser la **gestion des impayés** par les Caf en lien avec les orientations qui seront portées dans le cadre de la loi Kasbarian

## Lutter activement contre la non-décence

- Renforcer les actions de **prévention de la non-décence des logements** par une meilleure information des bailleurs et locataires
- Accroître le **repérage des situations** et la capacité à agir en fonction des nouvelles orientations sur la non-décence (DPE, nuisibles)
- Renforcer la **coordination politique et opérationnelle** des réseaux respectifs

## Contribuer à l'accès et au maintien dans le logement

- Soutenir le développement de solutions de **logements innovants ou adaptés et de solutions ou dispositifs sociaux d'accompagnement vers et dans le logement**

## Renforcer la communication avec les bailleurs sociaux

- Désigner un **référént réduction de loyer de solidarité** (RLS) pour continuer d'assurer sa mise en œuvre
- Poursuivre le **développement de l'outil Ideal**

### EN BREF:

- Optimisation de la gestion des impayés
- Simplification des dispositifs de repérage et de signalement des logements non décents en lien avec Histologe et outillage du suivi des informations liées à l'état de non-décence d'un logement
- +5M€ pour le financement des diagnostics de non-décence

## FICHE 7 – Renforcer la solidarité par le soutien aux politiques d’insertion, d’autonomie et de handicap, en lien avec les partenaires

### Mettre en œuvre les réformes associées aux politiques du handicap et de l’autonomie

- Mettre en œuvre la réforme de la **déconjugalisation de l’AAH**
- Contribuer à simplifier le **parcours handicap** pour améliorer l’accès aux droits des personnes en situation de handicap
- Favoriser l’**accès aux droits des aidants**
- Mettre en œuvre l’**aide d’urgence aux victimes de violences conjugales**

### Renforcer le ciblage des interventions de travail social sur les familles vulnérables

- Centrer l’activité du **travail social** sur le socle national d’intervention et développer l’accompagnement des ruptures familiales, notamment pour les situations de deuil, les séparations et les violences conjugales
- Renforcer la **complémentarité des offres** Caf avec celles proposées par les partenaires

### Concourir à l’orientation des bénéficiaires de Rsa pour accélérer le parcours d’insertion

- Contribuer à la **consolidation du diagnostic d’orientation** (mise à disposition des données dans le cadre de la loi pour le plein emploi)
- Proposer une **offre d’orientation modulable** pour accélérer le parcours d’insertion du bénéficiaire de RSA

#### EN BREF:

- Déconjugalisation de l’AAH
- Co-construction d’un parcours handicap
- Aide d’urgence aux victimes de violences conjugales et expérimentation du pack nouveau départ
- Centrage du socle du travail social sur l’accompagnement des ruptures familiales
- Mise à jour de la doctrine des AFI
- Contribution aux schémas retenus dans le cadre de France travail

## Axe 2

Garantir un accès efficace au juste droit en rénovant le modèle de délivrance des prestations



# FICHE 8 – Sécuriser et accompagner nos publics dans une relation de confiance centrée sur l'accès aux droits et aux services

## Revenir à puis garantir un service de base plus satisfaisant pour nos allocataires

- Réduire les **délais de traitement** des dossiers des allocataires à court terme et améliorer la qualité de traitement des droits
- Adapter le modèle de pilotage de la production dans un objectif d'**homogénéisation de la performance du réseau**
- Déployer l'**approche populationnelle** comme organisation socle de la production du service
- Améliorer le taux et la qualité de la réponse téléphonique à court terme

## Aller vers nos allocataires avant qu'ils ne viennent vers nous : prévenir le besoin, anticiper le contact, accompagner la demande

- Rassembler l'ensemble des actions favorisant l'**accès aux droits** autour d'un programme qui structurera l'action de la branche famille dans son environnement (allocataires et partenaires)
- Développer l'**écoute client** en mettant un dispositif pérenne et renforcé d'expérience allocataire
- Amplifier l'effet de notre **modèle datamining** pour améliorer l'accès aux droits pour nos allocataires
- Développer les **contacts sortants et l'aller vers dans une logique préventive**

## Réaffirmer la Caf dans son rôle majeur d'accès aux droits dans les territoires, en garantissant aux allocataires l'accessibilité à un référentiel de services socle renouvelé, s'appuyant sur nos partenaires

- Formaliser le **socle de service** assuré par la branche sur l'ensemble du territoire
- Appuyer les Caf pour la définition des **offres locales complémentaires**
- Confirmer les **parcours attentionnés de travail social** des Caf dans le référentiel du service socle sur le périmètre défini par la doctrine nationale
- Déployer une **politique partenariale redynamisée** (formation/information aux portails, animation de réseaux UTS/CCAS/associations), en favorisant le levier des CTG

## Faire évoluer notre approche de la relation de service vers une relation omnicanale

- Déployer l'**outil de gestion de la relation aux publics** et utiliser ses pleines potentialités
- Refondre la **relation téléphonique** en proposant une réponse enrichie dépassant la limite des niveaux de réponse actuels et articulée avec la réponse mail
- Garantir un **accueil physique inconditionnel** sur tout le territoire en lien avec le tissu partenarial
- Proposer de **nouveaux services** : chatbot / chatlive, nouveaux services au sein du compte (tableau de bord, affichage des délais, ...) Caf.fr/Mobile, refonte du parcours de contacts, service de co-navigation
- Définir des **parcours relationnels adaptés** aux populations allocataires et à leurs situations
- Définir les modalités de **transition entre les modèles** et construire et mettre en œuvre les plans d'accompagnement des agents

## EN BREF:

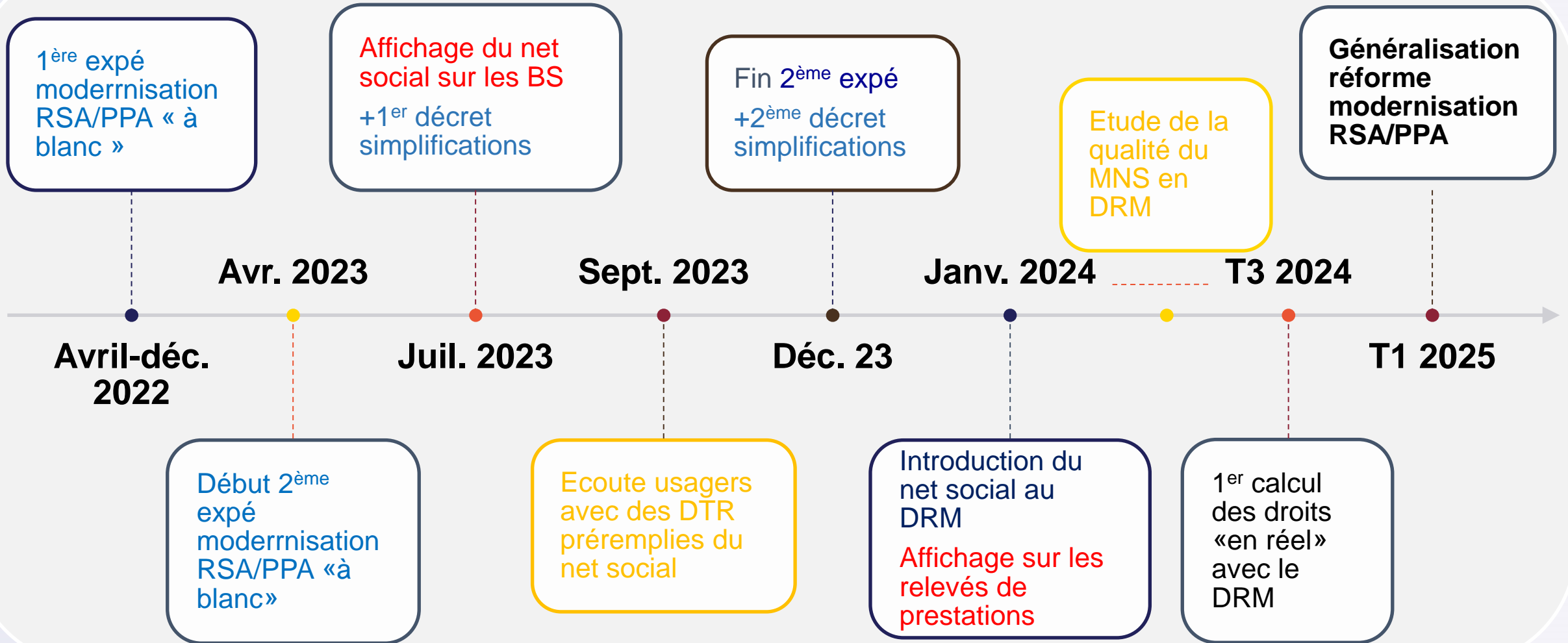
- Objectif de revenir à une situation de production et de service satisfaisante (délai de démarche < 15 jours et taux de réponse téléphonique >= 85% dès 2024).
- Mise en place d'un nouveau modèle reposant sur la proactivité et l'omnicanalité, et garantissant un accès inconditionnel
- Définition de la place du travail social dans le service socle

Simplifier le  
parcours déclaratif  
des usagers

Mettre en place la  
détection  
automatisée des  
droits potentiels

Moderniser le poste  
de travail des  
collaborateurs en  
assurant une  
symétrie des  
attentions

## CALENDRIER : UNE GÉNÉRALISATION POUR 2025



## Fiche 10 – Lutter contre les erreurs et la fraude afin de garantir le versement à bon droit des prestations légales et d'action sociale (1/2)

### Continuer l'investissement indispensable dans la lutte contre la fraude

- Déployer un plan de lutte contre la fraude ambitieux intégrant les évolutions de la LFSS 2023
- Renforcer le **service national de lutte contre la fraude à enjeux**
- Rénover l'**outil de gestion de la fraude**
- Valoriser mieux la **fraude évitée**

### Renforcer la qualité des paiements aux allocataires et préparer l'adaptation de la politique de prévention et de contrôle aux nouveaux modes de délivrance des prestations

- Renforcer l'investissement dans la **lutte contre les erreurs relatives aux données entrantes**
- Renforcer l'**efficacité de l'activité de contrôle** dans le cadre d'une démarche favorisant toujours plus la garantie des droits des allocataires
- Adapter les actions de **prévention des indus** autour des nouvelles zones de risques et mesurer mieux leur effet
- Prévenir le **risque d'erreur interne**
- Renforcer l'**efficacité du contrôle métier**
- Faire **converger les démarches de management** par les processus et de contrôle interne

### Déployer une politique de sécurisation juridique transversale et outillée

- Créer un **réseau juridique** autour d'une gouvernance repensée
- Refondre les **outils de pilotage du contentieux**

## Fiche 10 – Lutter contre les erreurs et la fraude afin de garantir le versement à bon droit des prestations légales et d'action sociale (2/2)

Maintenir la performance du recouvrement des sommes induent versées par une stratégie renouvelée et adaptée aux nouveaux enjeux.

- Renforcer la **performance du recouvrement** proactif de la Branche
- Rénover l'**outil de gestion du recouvrement** des indus de prestations
- **Adapter les actions de recouvrement** aux profils des débiteurs
- Améliorer les pratiques de **pilotage des secteurs recouvrement**
- Développer des **coopérations** pour les activités de recouvrement complexes

Définir la notion de fraude aux prestations extra-légales et prévoir les dispositions permettant de lutter contre les pratiques intentionnelles d'optimisation des financements d'action sociale contraires à la réglementation de la branche Famille

- Contribuer à la définition de la **notion de fraude aux prestations d'action sociale** et déployer le dispositif destiné à lutter efficacement contre les optimisations de subventions d'action sociale
- Contribuer à la définition d'un **dispositif de sanctions administrative** applicable dans le cadre des opérations de contrôle sur place des partenaires d'action sociale menés par les Caf

### EN BREF:

- Un plan d'action de court terme pour garantir le retour à la certification des comptes de la Branche,
- Une amélioration de la qualité des données entrantes via l'utilisation élargie du DRM
- Un objectif ambitieux 480 M € de fraudes détectées d'ici la fin de la COG,
- Un renforcement du contrôle et des possibilités de sanction des Eaje (PSU et Mc Paje)
- Renforcement du pilotage national sur les contrôles des données entrantes et la vérification dans les DCF



## AXE 3

Mobiliser tous les leviers de performance de la Branche et accompagner les transformations



# Fiche 11 – Renforcer l'impact des Caf sur les territoires en amplifiant les coopérations entre Caf, entre branches et avec les partenaires locaux (2/2)

Garantir le bon fonctionnement du réseau et de chaque Caf départementale en mobilisant les coopérations intra / inter-branches et avec les partenaires locaux

- Accroître l'**efficacité des coopérations** existantes et optimiser le **fonctionnement des processus mutualisés** et des **centres d'expertise**
- Garantir l'**homogénéité du service** apporté aux allocataires sur l'ensemble du territoire en mobilisant les dispositifs de coopération et mutualisation les plus adaptés, notamment les jumelages de production entre caisses, afin de résoudre des disparités structurelles existant entre les organismes et de consolider l'offre de service de base des CAF sur tout le territoire national
- **Élargir les coopérations et solidarités** à d'autres processus afin de sécuriser et d'homogénéiser les traitements à l'échelle du territoire national, en particulier sur certaines fonctions support)
- **Encourager et développer les coopérations interbranches**, notamment en termes d'accueils et de services communs, dans une approche à la fois de parcours et territorialisée
- Interroger la capacité à **mutualiser de nouvelles missions**
- Assurer la cohérence globale et le bon fonctionnement des coopérations, par la mise en œuvre d'un **dispositif de pilotage global**
- **Poursuivre la participation de la branche dans le réseau des France services**

Poursuivre l'adaptation des politiques d'action sociale aux réalités locales et encourager les innovations de terrain

- Faire évoluer les **montants de dotations de fonds locaux des Caf** selon une trajectoire progressive
- Identifier un axe dédié aux **solutions d'itinérance** pour développer des solutions d'accès aux services pour toutes les familles dans les territoires éloignés des centres urbains ou aux contraintes spécifiques

## EN BREF:

- 1 caf par département, agissant autour d'un socle d'activités départementales et exerçant également des missions pour le compte du réseau (mutualisations, ..)
- des jumelages de production encouragés pour réduire les écarts de performance, tenir compte des bassins d'emplois et aménager le territoire
- + 58M€ de Fonds locaux pour amplifier les actions et améliorer la répartition entre Caf

# Fiche 12 – Assurer un pilotage efficient des ressources de la Branche et de la transition écologique, vecteur de performance collective et de transformation du réseau (1/2)

Renforcer la capacité à recruter, intégrer et fidéliser les collaborateurs de la BF dans le cadre d'une stratégie nationale de marque employeur

- Rénover nos politiques RH en portant une politique de **marque employeur visant à améliorer notre attractivité**
- Optimiser les processus de **recrutement et d'intégration des salariés**
- Revoir les **politiques et parcours de formation** dans une approche plus pro-active et modulaire

Mobiliser les outils collaboratifs pour gagner en performance au sein du réseau dans le respect des exigences de sobriété numérique et améliorer l'expérience collaborateur

- Mieux former et outiller les managers dans **l'animation des collectifs hybrides de travail**
- Elaborer des parcours de développement des **compétences numériques**
- Poursuivre le **développement de fonctionnalités adaptés aux besoins et usages des collaborateurs**

Accompagner nos collaborateurs et garantir l'adaptation de leurs compétences aux évolutions des métiers et des missions de la Branche

- Optimiser des dispositifs de **maintien et de développement des compétences des collaborateurs, y compris les ADD**
- Accompagner les **impacts RH liés à l'émergence de nouveaux services et activités**

Faire de la politique de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) un facteur de mobilisation durable de nos ressources et de performance

- Poursuivre et accentuer les travaux sur **l'absentéisme de courte et moyenne durée**
- Maintenir l'effort collectif de la Branche en termes de **RSO, d'inclusion et de promotion de la diversité**

## EN BREF:

- Une politique RH renouvelée, orientée sur la **marque employeur**, en cohérence avec les orientations interbranches, pour mieux recruter et fidéliser
- Une prise en considération des évolutions du rapport au travail dans nos politiques RH
- Une déclinaison opérationnelle dans le SDRH et le plan QVCT

## Fiche 12 – Assurer un pilotage efficient des ressources de la Branche et de la transition écologique, vecteur de performance collective et de transformation du réseau (2/2)

### Renforcer le travail en réseau et l'efficience des fonctions supports

- **Consolider les mutualisations et coopérations mises en œuvre durant la Cog 2018 - 2022 et envisager une extension dans les domaines support** (au cours de la Cog), notamment afin de garantir la continuité et l'efficience du service dans l'ensemble des Caf

#### EN BREF :

- L'atteinte des objectifs du décret tertiaire, la réduction de 5% par an de la consommation énergétique de la branche, la performance énergétique de nos bâtiments, la recherche d'économies d'eau, ...
- Un engagement dans la décarbonation progressive de la branche
- Le verdissement de la flotte automobile: au moins 50% de véhicules à faible émission lors du renouvellement

### Promouvoir la transition écologique au sein de la branche

- Un **patrimoine immobilier** performant, adéquat et adapté aux missions exercées
- Une politique d'**achats mutualisés et responsables**
- Un objectif de réduire les impacts liés aux **mobilités**
- La poursuite de la démarche de **sobriété numérique** lancée dans le cadre notamment du plan de sobriété énergétique
- Le renforcement de la prise en compte des **enjeux de développement durable dans le traitement des déchets et la gestion de l'eau**

## Fiche 13 – Accroître la délivrance de valeur et l'efficacité du système d'information

### Mettre en œuvre les évolutions technologiques du système d'information

- Mettre en œuvre les **projets liés à la modernisation du SI**
- Mettre en œuvre les **projets liés à la réduction de la dette technique**
- Mettre en œuvre les **dispositifs réglementaires de conformité concernant la sécurité du SI**

### Mettre en œuvre les projets du SDSI nécessaires à la réalisation de la COG et du SSSI

- Mettre en œuvre les **projets « phares » SI liés aux évolutions fonctionnelles de la COG**
- Prendre en charge les **aspects SI des projets attribués à la CNAF** en tant que cheffe de file dans le cadre du SSSI

### Mettre en œuvre les évolutions de la conduite de projet et des modes de fonctionnement des équipes Métiers/SI

- Mettre en œuvre les **projets liés à l'évolution des modes de fonctionnement Métiers/SI**

#### EN BREF:

- Mise en œuvre du SDSI autour de 15 domaines métiers et 4 domaines transverses
- Sécurisation de notre SI face aux risques externes et à l'obsolescence technique
- Modernisation de notre système d'information tout en mettant en œuvre les grandes réformes de la Cog

# Fiche 15 – Valoriser les données, piloter, évaluer au service des politiques publiques et d'une ingénierie sociale renforcée

## Achever la modernisation de notre système d'information décisionnel

- Renforcer l'accompagnement du réseau dans la **migration technique de notre système d'information décisionnel dans la nouvelle architecture**
- Mettre en œuvre une **nouvelle modélisation des données**

## Conforter la contribution de la Branche à la conception et l'évaluation des politiques publiques

- Maintenir un haut niveau de **qualité dans la conduite des prévisions et des chiffrages d'impacts** en appui de la conception et du pilotage des politiques publiques
- Conforter la singularité de la **démarche d'évaluation des politiques publiques nationales et territoriales**

## Mettre en œuvre les différents piliers de la "gouvernance" des données et la traduire par des usages effectifs

- Déployer et piloter la **gouvernance des données** et moderniser les référentiels de données
- Valoriser la donnée en développant des usages effectifs autour du **Big Data, de l'Open Data et de la datavisualisation**

## Renforcer le pilotage de la performance en s'appuyant sur les nouvelles opportunités offertes par le SID modernisé

- Optimiser l'**exploitation des données de notre système d'informations décisionnel (SID)** pour renforcer notre connaissance des allocataires et mieux répondre à leurs besoins
- Poursuivre l'évolution des **indicateurs** vers la mesure de la **qualité de service rendu**

### EN BREF :

- Poursuivre la modernisation de notre SI décisionnel
- Construire des outils numériques au profit d'un meilleur service
- Développer des outils d'aide à la décision (simulations, prévisions, indicateurs...) en action sociale (appui SPPE)
- Poursuivre les évaluations d'impact social des politiques
- Consolider les capacités d'observation socioéconomique des Caf



Caisse nationale des Allocations familiales  
32 avenue de la Sibelle - 75014 Paris



@cnaf\_actus



facebook.com/cafallocationsfamiliales



youtube.com/c/AllocationsfamilialesFrance



linkedin.com/company/caf-allocations-familiales